

5. Quel est le montant de la participation du gouvernement fédéral à ces projets?

L'hon. M. MacEachen: 1. Sept nouvelles écoles secondaires de formation professionnelle ont été approuvées, depuis le 1^{er} janvier 1964, aux termes de l'accord touchant l'aide à la formation technique et professionnelle. En voici la liste:

Québec, École de formation professionnelle de Donnacona. Ontario, École supérieure de Barrie Nord; Institut collégial régional de St. Mary, (élargissement et transformations); École secondaire de St. Catharines; École mixte de Dewitt Road Saltfleet (l'école est située entre Stoney Creek et Winona, près d'Hamilton); Alberta, Peace-River, École secondaire de Peace-River; Colombie-Britannique, Vancouver, École secondaire (junior et senior) de Point-Grey (élargissements et transformations).

2. Trois nouvelles écoles commerciales ont été approuvées au cours de la même période: Nouvelle-Écosse: Amherst, École commerciale interprovinciale pour les sourds; Québec: Montréal, Institut de sourds-muets; La Ferme, École d'agriculture (comté d'Abitibi).

3. Les écoles approuvées depuis le 1^{er} janvier 1964 pourront recevoir 3,921 étudiants.

4. Le coût global de ces entreprises, y compris les immeubles et l'outillage, est de \$10,461,930.

5. Le montant de la participation approuvée du gouvernement fédéral à ces entreprises, y compris l'outillage, est de \$3,092,931, somme qui représente 50 p. 100 des frais que devront faire les provinces pour les immeubles et l'outillage (à l'exclusion des installations scolaires). La participation des municipalités à ces entreprises est, estime-t-on, de \$4,276,070.

La participation du gouvernement fédéral aux dépenses provinciales sera relevée de 25 p. 100 lorsque les accords auront été conclus avec les provinces, aux termes du bill C-105, modifiant la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle, et autorisant une participation de 75 p. 100 à l'égard des établissements de formation, jusqu'au 31 mars 1967.

DISTRIBUTION DE LAIT DANS LES ÉCOLES

Question n° 491—M. Rondeau:

1. Le gouvernement aide-t-il des provinces canadiennes à distribuer gratuitement du lait dans les écoles? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

2. Quelles sont les consommations, par tête, du lait dans chacune des provinces canadiennes?

3. Combien de livres de beurre de surplus le gouvernement fédéral achète-t-il dans une année?

L'hon. M. Hays: 1. Non.

2. Selon les données du Bureau fédéral de la statistique, les consommations de lait par tête se sont établies comme suit en 1962:

	Chopines par jour
Île du Prince-Édouard	1.00
Nouvelle-Écosse	0.69
Nouveau-Brunswick	0.72
Québec	0.82
Ontario	0.82
Manitoba	0.93
Saskatchewan	1.16
Alberta	0.81
Colombie-Britannique	0.66
Canada	0.82

3. Les achats et les ventes de beurre, du 1^{er} mai au 30 avril, dans les années laitières indiquées ci-après s'établissent comme il suit:

	Achats	Ventes	Différence
1958-1959	72,966,653 liv.	45,072,155 liv.	27,894,498 liv.
1959-1960	74,570,888 liv.	56,679,316 liv.	17,891,572 liv.
1960-1961	76,015,753 liv.	41,916,652 liv.	34,104,101 liv.
1961-1962	101,320,765 liv.	37,108,772 liv.	64,211,983 liv.
1962-1963	81,695,766 liv.	58,645,607 liv.	23,050,069 liv.
1963-1964	*71,688,031 liv.	*74,766,833 liv.	**3,078,802 liv.

*Chiffre prévu, y compris les 3,750,000 livres perdues dans un incendie.

**Les ventes excéderaient les achats.

CONSTRUCTION DE QUAI À STORMONT (N.-É.)

Question n° 493—M. Coates:

Doit-on construire un quai à Stormont, comté de Guysborough (N.-É.); s'il y a un projet dans ce sens, quand les soumissions seront-elles demandées?

L'hon. M. Deschatelets: Le ministère enquête actuellement sur la possibilité de doter la région de Stormont, dans la circonscription

[L'hon. M. Starr.]

d'Harbour, d'installations portuaires en eau profonde. On procédera au printemps à des relevés afin d'en déterminer le coût. Muni de ces renseignements, le ministère décidera alors s'il y a lieu d'aménager un quai.

SOUSSIONS POUR QUAI À TOBERMORY (ONT.)

Question n° 498—M. Loney:

1. La plus basse soumission, celle de \$2,291.30, de M. Percy Speers, de Warton (Ontario) (descende du débarcadère, à Tobermory, comté de Bruce, Ontario) a-t-elle reçu l'approbation finale; si elle l'a reçue, à quelle date la construction doit-elle commencer?